

BULLETIN DE PARTICIPATION AU 53^{ème} CHAPITRE DE LA CONFRERIE SAINT ARNOUL DU COMTE DE CHINY DU 20 OCTOBRE 2018.

La Confrérie

délègueconsœur(s)/confrère(s)

et présente comme intronisé(e) Monsieur ou Madame.....

titre dans la Confrérie.....

Un bref curriculum vitae est demandé au futur(e) intronisé(e) accompagné d'une anecdote amusante que l'intéressé(e) a eu ces derniers temps.

réserveplace(s) pour l'accueil et le petit-déjeuner

réserve repas pour le banquet au prix de 52,00 € par personne pour un total de€ à verser pour le 15 octobre 2018, au plus tard, sur le compte des « Amis du Pays de Chiny »BE42 3631 3344 4354 en mentionnant, comme communication, votre nom et le nom de votre confrérie pour plus de facilité.

Afin de privilégier le confort de nos convives, le nombre de places est limité à 170.

La réservation ne sera effective qu'à la réception du paiement afin d'obtenir une organisation parfaite.

Pour des impératifs de traiteur, tout repas non décommandé après le 15 octobre 2018 ne sera pas remboursé.

Pour nos amis français, le versement pourra s'effectuer sur place en espèces.

Les chèques ne sont pas acceptés, n'ayant plus cours en Belgique.

Le présent bulletin de participation est à renvoyer au plus tard pour le 13 octobre 2018, par mail ou par la poste, au secrétariat à l'adresse ci-dessous :

Confrérie Saint Arnoul du Comté de Chiny
c/o Mr André DE LEENER
rue du Melkriek, 115 - 1180 Bruxelles.
Téléphone : 02/332.20.10 - GSM : 0493/188.719
E-mail : andre.deleener7@gmail.com

Il vous sera également possible de commander et d'emporter des pâtés gaumais.

Je désire commander pâté(s) gaumais au prix de 16€ pièce, montant à verser au compte repris plus haut.

Fait à, le

(signature)

N.B. : Dans la mesure du possible, nous souhaiterions partager la table de